

EXPOSITION ITINERANTE
le travail des enfants en Seine-Inférieure

Intérêt pédagogique

L'exposition itinérante comprend différents supports (des panneaux, et des documents pédagogiques) permettant d'aborder avec des élèves du secondaire le thème du travail des enfants au 19^{ème} siècle et au 20^{ème} siècle.

Elle peut notamment être mise en relation avec les thèmes suivants : l'industrialisation et la vie ouvrière à la Belle Epoque, les bouleversements économiques et sociaux, Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.

L'exposition met en avant les conditions particulièrement difficiles du travail des enfants dans les différentes filières industrielles, ainsi que les tentatives de réglementation et de législation, tant en matière d'âge limite pour le travail, de durée de la journée de travail ou d'obligation de scolarisation.

1. une exposition panneaux

Le but de l'exposition est de permettre un travail en groupe autour de chaque ensemble de panneaux et d'aboutir ainsi à 5 synthèses. Un questionnaire par panneau est élaboré afin de favoriser la rédaction de la synthèse. Chaque groupe présente ensuite son panneau à l'ensemble de la classe.

Cinq panneaux regroupant 4 à 6 documents (textes et images), soient 5 panneaux et 25 documents au total. Chacun de ces panneaux est à associé avec un panneau de texte (portant le même titre)

1 LES ORIGINES DU TRAVAIL DES ENFANTS

« Une opinion générale, quoiqu'elle ait été victorieusement défendue, attribue à l'ignorance le mal et le dégoût des crimes. Si l'induction était plus répandue parmi le peuple, dès un jeune âge, il serait meilleur et moins passif. Il persisterait moins en dernier lieu qu'il le croit, à se laisser aller à l'après-pensée, au lieu d'être parvenu par son éducation à se rendre compte de la réalité des choses, et à se rendre compte de la réalité des choses, et à se rendre compte de la réalité des choses... »



Doc. 1 - Louis-Jean Thévenin, Tableau de l'Etat physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie.

Doc. 2 - Jour de travail - par Germe Mouchet, 1862, 107 ans. (Cf. Musée de l'Agglomération d'Elbeuf)

Doc. 3 - Ecole de la Trinité, Manufacture de Soie, Soissons (51), 1870. (Cf. panneau)



Doc. 4 - Ecole de la Trinité, Manufacture de Soie, Soissons (51), 1870. (Cf. panneau)



Doc. 5 - Etat de la Manufacture de Soie de Soissons (51), 1870. (Cf. panneau)

LE TRAVAIL DES ENFANTS

De nos jours, les enfants ont travaillé de leur plus jeune âge, le plus souvent avec leurs parents, pour les aider mais aussi pour approprier leur futur métier.

Au XIX^{ème} siècle, le travail des enfants devient associé avec l'exploitation des enfants en de nombreuses. Par souci d'efficacité et de productivité, les industriels utilisent les enfants, mais-donc pas de leur âge.

La machine ayant remplacé la force de l'homme, un enfant suffit à réaliser des tâches de surveillance ou de maintenance.

Un enfant travaillant dans une usine avait une tâche très précise et répétitive, par jour dans une usine gagnait 2,50 francs en une semaine 1,50 francs.

De nombreux enfants ont travaillé indépendamment de leurs parents. Les familles considéraient les enfants une grande aide. L'argent des enfants, cherché de la main-d'œuvre venait à l'appui des parents pour compléter le revenu de la famille. C'est pour cette raison que dès l'âge de six ans, parfois même, les enfants sont amenés à travailler.

Avec des conditions de travail, faire travailler un enfant n'est pas choquant. A cette époque, les filles et les garçons ne cherchaient à améliorer leur situation que par le travail. Certains y voient une voie de promotion sociale et de reconnaissance. Les enfants travaillaient dans les usines de textile et de métallurgie.



- **5 Panneaux documents :**
80x150cm (œillets métallique pour accrochage par le haut)
- **5 Panneaux textes :**
60x250cm (barre métallique percée pour accrochage par le haut)

- **Panneau 1 : Le travail des enfants**

Objectif : définir le contexte de l'époque et les causes du travail des enfants.

Doc. 1 : Extrait Villermé – *Décrire les conditions de vie des enfants des familles modestes.*

Doc.2 : Tableau « Jour de paye » - *Illustration de la misère des familles.*

Doc. 3 : « budget Villermé » - *Compléter l'information sur la pauvreté des familles.*

Doc. 4 : photo de groupe Badin ou Girard (à choisir) – *importance de la main d'œuvre enfantine dans les entreprises.*

Doc. 5 : Un état de livrets ouvriers (à choisir) – *A quel âge commence-t-on à travailler ?*

- **Panneaux 2 : Le travail des enfants dans les verreries**

Objectif : Décrire les conditions de travail à travers l'exemple de la verrerie.

Doc 6 : Photo verrerie - *organisation et difficulté du travail.*

Doc 7 : Photo verrerie – *organisation et difficulté du travail.*

Doc.8 : Demande d'emploi Réalcamp – *Rôle de la main d'œuvre des enfants assistés.*

Doc 9 : Rapport de gendarmerie – *Conditions de vie et des enfants assistés.*

- **Panneaux 3 : Le travail des enfants dans l'industrie textile**

Objectif : Décrire le rôle des enfants dans l'industrie à travers l'activité textile

Doc. 10 : Le rattacheur – *rôle des garçons dans le textile.*

Doc.11 : Photo surveillance machine – *rôle des filles.*

Doc.12 : Registre Corderie – *textile emploi de jeunes enfants à des tâches variées.*

Doc. 13 : Rapport inspection avec horaires (à choisir) – *longueur de la journée de travail.*

Doc 14 : Salaire Gresland – *faiblesse des salaires.*

- **Panneaux 4 : Les métiers de l'ombre**

Objectif : Découvrir des activités moins connues

Doc. 15 : Colibris – *les métiers du cirque.*

Doc.16 : Pépitos – *les métiers du cirque.*

Doc.17 : Dérogation théâtre des arts – *les emplois dans le théâtre.*

Doc. 18 : L'horlogerie – *les ateliers artisanaux.*

Doc. 19 : Le ramassage des galets – *les secteurs hors législation.*

- **Panneaux 5 : Législation et résistance**

Objectif : Décrire l'évolution de l'appareil législatif

Doc. 20 : Poème Hugo – *La prise de conscience.*

Doc. 21 : loi de 1841 – *la première loi*

Doc. 22 : un livret ouvrier (à choisir) – *Illustration de la loi.*

Doc. 23 : Rapport d'inspection négatif (à choisir) – *le non respect de la loi.*

Doc. 24 : Contravention Badin – *la lutte contre les résistances*

Doc. 25: Loi de 1892, débuts articles 1 & 2 – *La première loi respectée*

2 panneaux supplémentaires complètent le propos :

- Le travail des enfants dans le monde aujourd'hui (60x250 cm)

- Le budget d'une famille d'ouvriers au 19^{ème} siècle (90x250cm)

2. Des documents pédagogiques pour prolonger le travail en classe

Ces documents permettent à l'enseignant d'aborder en classe le thème du travail des enfants à travail des ateliers pédagogiques, une sélection de documents d'archives et propose des pistes de réflexions plus larges pour l'étude du patrimoine industriel de la région.

- un dossier enseignant sur le thème du travail des enfants
- un atelier pédagogique « législation et résistance autour du travail des enfants au 19^{ème} siècle »
- un recueil de documents d'archives à étudier en classe
- un dossier élaboré par l'UNICEF permettant d'aborder la question du travail des enfants dans le monde aujourd'hui de manière interdisciplinaire à travers 9 fiches pédagogique et 10 posters (30x40)
- un dossier « projet pédagogique autour de l'industrie au 19^{ème} siècle ». Ce dossier présente les ressources pédagogiques et les visites de musées permettant d'étudier le patrimoine et l'histoire industrielle de la région.

L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site internet du musée de la corderie Vallois : www.corderievallois.fr (rubrique ressource)

Et pour permettre à l'enseignant de préparer son projet

- un catalogue de l'exposition « où vont tous ces enfants, le travail des enfants au 19^{ème} siècle en Seine-Inférieure ». 2009. Musée industriel de la corderie Vallois. Editions Points de vue.

Cette exposition itinérante a été conçue par le professeur du Service Educatif du Musée Industriel de la Corderie Vallois, Serge Monmarché et par le Service des Publics. Pour tous renseignements complémentaires contacter le Service des Publics au 02.35.15.69.11 ou musees.departementaux@cg76.fr